

Province de Québec
Municipalité de Saint-Noël
5 Novembre 2018

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue le 5 Novembre 2018, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents le maire, M. Daniel Carrier et les conseillères et conseillers suivants :

MME Marie-Pier Leblanc
Johanne Gagné
Mélicca Gagnon

MM. Guy Gendron
Gilbert Marquis

Est aussi présente Mme Manon Caron, directrice générale et secrétaire trésorière.

ORDRE DU JOUR

129-2018

Il est proposé par Mme Mélicca Gagnon, appuyé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

PROCÈS-VERBAL

130-2018

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal du 2 Octobre 2018.

LES COMPTES À PAYER

131-2018

Il est proposé par Mme Mélicca Gagnon, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

D'approuver la liste des comptes à payer pour un montant de dix-sept-milles-deux-cent-vingt-cinq et quarante et un (17 225.41\$), la liste des comptes payés d'avance au montant de sept-mille-quatre-cent-quatre-vingt-onze et soixante-un (7 491.61\$) incluant un montant de trois-mille-sept-cent-quatre-vingt-neuf et trente (3 789.30\$) de salaire brut en administration.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, Manon Caron, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code Municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

NOMINATION DU MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION DU BAS ST-LAURENT

132-2018

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec, M. François Legault, a procédé à la nomination du nouveau conseil des ministres le 18 octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec a mandaté Mme Marie-Ève Proulx à titre de ministre responsable de trois vastes régions, soit Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (soit 23 MRC et 181 municipalités);

CONSIDÉRANT l'ampleur de la tâche qui est ainsi imposée à une seule élue, soit : député de Côte-du-Sud, ministre du développement économique régional et ministre régional;

CONSIDÉRANT QUE la région du Bas-Saint-Laurent est composée de 8 MRC et 114 municipalités et qu'il y a un nombre important d'enjeux municipaux nécessitant la collaboration active du Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les autres régions du Québec n'ont pas été regroupées et que les ministres sont responsables d'une seule région;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs ministres n'ont pas de région sous leur responsabilité;

CONSIDÉRANT QUE traditionnellement le ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent n'avait pas d'autre région sous sa responsabilité;

CONSIDÉRANT QUE le Bas-Saint-Laurent a des besoins particuliers et que le nombre important d'enjeux nécessite la présence et une disponibilité soutenue de l'ensemble des élus;

Il est proposé par M. Guy Gendron et appuyé par M. Gilbert Marquis et résolut de demander au premier ministre du Québec de procéder à un ajustement au sein du conseil des ministres afin que la ou le ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent n'ait pas d'autre région sous sa responsabilité et puisse ainsi s'assurer que le mandat de ministre régional soit facilité et respectueux des besoins des territoires.

DON OPÉRATION NEZ ROUGE – VALLÉE DE LA MATAPÉDIA

133-2018

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

Que la municipalité de St-Noël verse un don de 50.00 \$ à Opération Nez-Rouge Vallée de La Matapédia.

ADHÉSION AU SERVICE – RECRUTEMENT LA MATAPÉDIA

134-2018

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

D'adhérer au service Recrutement La Matapédia au montant annuel de 75.00 \$ afin de nous aider à combler nos besoins en main-d'œuvre.

1 \$ DE DON-PARTIES DE QUILLES

135-2018

Il est proposé par M. Gilbert Marquis, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu unanimement :

De verser un don équivalent à 1 \$ du coût d'une partie de quilles (en pratique libre seulement) pour la saison 2018-2019.

DON ÉCOLE LA VOLIÈRE

136-2018

Il est par conséquent proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu unanimement de:

De contribuer au projet d'embellissement et de rénovation des installations de la cour de l'école en défrayant le coût d'achat de deux tables de pique-nique pour un montant de 559.98 \$ plus les taxes applicables.

APPUI AU PROJET « LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE ET À LA BERCE SPHONDYLE DANS LA RÉGION DU BAS ST-LAURENT »

137-2018

Il est proposé par Mme Mélissa Gagnon, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

D'appuyer L'Organisme du bassin versant Matapédia-Restigouche au projet de lutte à la berce du Caucase et à la berce sphondyle du collectif régional de Développement du Bas-Saint-Laurent.

NOËL À SAINT-NOËL

138-2018

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Gilbert Marquis et résolu unanimement :

Que la municipalité de St-Noël assure son entière collaboration au comité de Noël à St-Noël et accepte pour des fins de sécurité de :

1. Poser des barrières supplémentaires lors de la parade
2. De déblayer le bord de la piste cyclable (Parc Adrien Gagnon)

PROGRAMME DE SUPPLÉMENT DU LOYER

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE GESTION (ORG. : 003034)

139-2018

Il est proposé par Mme Mélissa Gagnon, appuyé par M. Gilbert Marquis et résolu unanimement de renouveler l'entente de supplément au loyer pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023. Cette entente intervenue entre l'organisme (Les Habitations Tartigou Inc., la municipalité de St-Noël et la SHQ a pris fin le 31 mars 2018).

Numéro de l'entente	1206
Programme client	AccèsLogis
Volet	Volet 1
Année programmation	1998
Nombre d'unités	4
Participation communautaire	Oui

DEMANDE DE TRANSFERT DU CONTRAT DE COLLECTES ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À LA SOCIÉTÉ 9384-2458 QUÉBEC INC.

140-2018

Considérant Qu'un contrat de collectes et transport des matières résiduelles a été signé entre la municipalité et la société Conciergerie d'Amqui inc.

Considérant Que la Conciergerie d'Amqui inc. vend ses actifs dont le contrat de collectes et transport des matières résiduelles conclue avec la municipalité, et ce, à la société 9377-8611 Québec inc. La société 9385-3117 Québec inc sera ultimement propriétaire des actifs.

Considérant Que ladite société 9385-3117 Québec inc. fusionnera avec la société 9384-2458 Québec inc. suivant la transaction.

En conséquence, il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Gilbert Marquis et est résolu unanimement:

D'autoriser le transfert du contrat de collectes et transport de matières résiduelles à la société 9384-2458 Québec inc.

Autoriser le maire, ou en son absence, le maire suppléant, à signer, pour et au nom de la Municipalité tous les documents pouvant être nécessaires aux fins des présentes.

TECQ 2014-2018

141-2018

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Marie-Pier Leblanc et résolu unanimement que la municipalité programme les travaux suivants dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 :

- Asphaltage de la rue St-François
- Refaire la toiture du bâtiment au 51 Rue de l'Église
- Gravelage et creusage des rangs et des fossés

CALENDRIER DES SÉANCES 2019

142-2018

Il est proposé par Mme Marie-Pier Leblanc, appuyé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement d'adopter le calendrier des séances 2019 suivant :

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NOËL POUR L'ANNÉE 2019

MOIS	DATE	HEURE
Janvier	Lundi, 14 janvier	19 h 30
Février	Lundi, 4 février	19 h 30
Mars	Lundi, 4 mars	19 h 30
Avril	Lundi, 1er avril	19 h 30
Mai	Lundi, 6 mai	19 h 30
Juin	Lundi, 3 juin	19 h 30
Juillet	Mardi, 2 juillet	19 h 30
Août	Lundi, 5 août	19 h 30
Septembre	Mardi, 3 septembre	19 h 30
Octobre	Lundi, 7 octobre	19 h 30
Novembre	Lundi, 4 novembre	19 h 30
Décembre	Lundi, 2 décembre	19 h 30

CAMION FORD

143-2018

Il est proposé par Mme Mélissa Gagnon, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement d'autoriser des dépenses de ± 3000\$ pour la réparation du camion Ford.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

144-2018

Il est proposé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

De lever la séance à 21 h 00.

Daniel Carrier
Maire

Manon Caron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Daniel Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Daniel Carrier, maire